Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Lycée Paul Guérin - Niort > Vie au Lycée > CVL https://etab.ac-poitiers.fr/lyc-guerin-niort/spip.php?article20 - Auteur : Philippe Faugeras



Le Conseil de Vie Lycéenne

publié le 05/11/2013

Sommaire:

- Présentation du CVL :
- Le CVL est un lieu privilégié de dialogue et d'échanges entre les lycéens et les adultes de la communauté éducative.
- · La formation des délégués

Présentation du CVL :

La légitimité des élèves délégués n'est plus contestée en particulier en ce qui concerne leur présence au Conseil de classe.

Depuis les années 90 le Conseil des délégués, puis le Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL) a renforcé le dialogue existant déjà avec les personnels et offert aux élèves la possibilité d'élaborer collectivement leurs projets et de les réaliser plus efficacement à l'échelle de l'établissement.

L'objectif poursuivi est d'impulser une dynamique de dialogue dans le lycée et de favoriser une meilleure prise en compte des questions touchant à la vie et au travail scolaires dans les lycées.

Cet objectif s'appuie sur deux leviers : le CVL et la formation des délégués.

• Le CVL est un lieu privilégié de dialogue et d'échanges entre les lycéens et les adultes de la communauté éducative.

C'est une instance où sont débattues toutes les questions qui traversent la vie de l'établissement : le règlement intérieur, l'orientation, l'organisation du temps scolaire, l'aménagement des espaces, l'hygiène et sécurité, la vie associative ou encore l'utilisation des fonds lycéens...

Le CVL comprend, sous la présidence du chef d'établissement, dix représentants des lycéens.

Assistent, à titre consultatif, aux réunions du Conseil, des représentants des personnels et des parents d'élèves dont le nombre est égal à celui des lycéens.

La formation des délégués

L'objectif de cette formation est d'aider l'élève délégué à assurer sa fonction dans le contexte spécifique de l'établissement. D'où il s'en suit :

- Une formation à l'expression, à l'écoute, à la communication
- Une information sur les droits et les devoirs et les moyens d'action.
- A travers la responsabilisation des délégués, c'est la responsabilisation de tous les élèves qui est visée.

De ce fait, la formation des délégués doit impliquer le plus grand nombre possible d'acteurs adultes de l'établissement scolaire. Elle aura lieu en fin de premier trimestre.

Le fondement de ce système de représentation s'appuie sur l'élection des délégués de classe.

Plus ces élections prendront de l'importance dans l'établissement, plus le délégué se sentira responsabilisé.

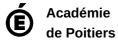
Vous trouverez ci dessous les derniers comptes rendu du CVL.

Document joint



Bilan CVL année 2010 (PDF de 34.4 ko)

Bilan CVL année 2010



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.